



OBJET DE LA CONSULTATION

**ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE PRODUCTION DE PROJETS ARTISTIQUES
DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION ARTISTIQUE LA QUINQUENNALE**

N°03_2026

CAS D'ETUDE

CAS D'ETUDE DU LOT N°1

PRODUCTION D'UNE EXPOSITION COLLECTIVE DANS UN LIEU ATYPIQUE

Contexte

Le projet fictif proposé aux candidats repose sur les hypothèses suivantes :

- Mise à disposition d'un ancien parking automobile d'environ 1 000 m² ;
- Grand plateau situé sur un seul niveau, soutenu par une colonnade en béton armé, présentant un état général dégradé ;
- Ancien établissement recevant du public (ERP), désaffecté depuis plusieurs années, sans habilitations récentes, sans alimentation électrique ni eau courante ;
- La scénographie, qui sera légère au regard du lieu, est à déterminer avec le commissaire de l'exposition, les artistes et le Palais de Tokyo ;
- Participation de cinq artistes : deux artistes internationaux et trois artistes français ;
- Production de trois nouvelles œuvres ;
- Adaptation d'une œuvre existante ;
- Prêt d'une œuvre appartenant à une institution publique française (adresse d'enlèvement et restitution en France métropolitaine) ;
- Enveloppe dédiée au projet : 450 000 € HT (incluant les coûts de l'équipe du candidat, mais hors frais de gestion proportionnels) ;
- Durée d'ouverture au public : trois à quatre mois.

Les caractéristiques techniques du site et des projets artistiques sont volontairement limitées afin de permettre aux candidats de démontrer leur méthodologie d'analyse, d'anticipation et de dimensionnement des moyens nécessaires.

Objet du cas d'étude

Le candidat présentera la méthodologie qu'il mettra en œuvre pour assurer la production de cette exposition.

1. Planning général et phasage du projet

Le candidat établira un planning prévisionnel distinguant les phases suivantes :

- Cadrage et faisabilité ;
- Préparation et coordination du projet ;
- Production des œuvres ;
- Montage et installation ;
- Exploitation pendant la période d'ouverture ;
- Démontage et remise en état du site.

Pour chaque phase, le candidat précisera :

- Les principales tâches à réaliser ;
- Les jalons clés ;
- Les durées estimées ;
- Les ressources mobilisées.

2. Organisation humaine

Le candidat présentera l'organisation humaine nécessaire à la réalisation de l'opération.

Cette présentation comprendra :

- Un organigramme fonctionnel ;
- L'identification des postes mobilisés ;
- Le nombre de personnes affectées à chaque fonction ;
- Les durées de mobilisation par phase.

3. Prévisions budgétaires

Le candidat produira une première prévision budgétaire, au regard des éléments rappelés ci-avant, permettant d'apprécier la cohérence économique de sa proposition.

Ce budget distinguera notamment :

- Les coûts de l'équipe du candidat ;
- Les rémunérations artistiques ;
- Les prestations techniques ;
- Les équipements techniques et de sécurité ;
- Les dépenses liées à la production et à l'installation des œuvres ;
- Les frais logistiques et de transport ;
- Les frais de gestion de projet ;
- Les coûts d'exploitation ;
- Les coûts de démontage ;
- Les aléas et imprévus.

Les montants pourront être présentés sous forme d'hypothèses estimatives.

4. Analyse des risques

Le candidat identifiera les principaux risques liés à l'opération, notamment :

- Les contraintes techniques et réglementaires du site ;
- Les contraintes liées à l'exploitation d'un ERP ;
- Les risques pour les équipes, les artistes et le public ;
- Les contraintes liées à la production, au transport et à l'installation des œuvres ;
- Les risques logistiques, calendaires et financiers.

Le candidat précisera les mesures de prévention et d'organisation envisagées.

CAS D'ETUDE DU LOT N°2

PRODUCTION D'UNE EXPOSITION PERFORMATIVE DANS UN LIEU D'EXPOSITION

Contexte

Le projet fictif proposé aux candidats repose sur les hypothèses suivantes :

- Mise à disposition d'un espace d'exposition de 2 000 m² ;
- Durée d'ouverture au public : cinq jours consécutifs ;
- Accueil d'une installation scénographique existante conçue par une compagnie théâtrale ;
- Implantation du décor sur l'ensemble de la surface d'exposition en collaboration avec la compagnie ;
- Présentation de cinq performances distinctes au cours de la période d'ouverture ;
- Durée des performances comprise entre 30 minutes et 1 heure 30 ;
- Effectifs artistiques variant de 2 à 12 interprètes selon les performances ;
- Besoins spécifiques en sonorisation, diffusion musicale et éclairage scénique ;
- Accueil du public dans un établissement recevant du public (ERP) ;
- Enveloppe dédiée au projet : 150 000 € HT (incluant les coûts de l'équipe du candidat, mais hors frais de gestion proportionnels).

Les caractéristiques techniques du projet sont volontairement limitées afin de permettre aux candidats de démontrer leur méthodologie d'analyse, d'anticipation et de dimensionnement des moyens nécessaires.

Objet du cas d'étude

Le candidat présentera la méthodologie qu'il mettrait en œuvre pour assurer la production de cet événement.

1. Planning général et phasage du projet

Le candidat établira un planning prévisionnel distinguant les phases suivantes :

- Préparation et coordination du projet ;
- Production ;
- Montage de l'installation et des équipements techniques ;
- Réglages et répétitions ;
- Exploitation pendant la période d'ouverture ;
- Démontage et remise en état du site.

Pour chaque phase, le candidat précisera :

- Les principales tâches à réaliser ;
- Les jalons clés ;
- Les durées estimées ;
- Les ressources mobilisées.

2. Organisation humaine

Le candidat présentera l'organisation humaine nécessaire à la réalisation de l'opération.

Cette présentation comprendra :

- Un organigramme fonctionnel ;
- L'identification des postes mobilisés ;
- Le nombre de personnes affectées à chaque fonction ;
- Les durées de mobilisation par phase.

3. Estimation budgétaire

Le candidat produira une estimation budgétaire permettant d'apprécier la cohérence économique de sa proposition.

Le budget distinguera notamment :

- Les coûts de l'équipe du candidat ;
- Les rémunérations artistiques ;
- Les prestations techniques ;
- Les équipements techniques, son, lumière et scénographiques ;
- Les moyens de manutention ;
- Les frais logistiques ;
- Les frais de gestion de projet ;
- Les coûts d'exploitation ;
- Les aléas et imprévus.

Les montants pourront être présentés sous forme d'hypothèses estimatives.

4. Analyse des risques

Le candidat identifiera les principaux risques liés à l'opération, notamment :

- Les contraintes techniques d'installation et d'exploitation ;
- La coactivité entre le public, les artistes et les équipes techniques ;
- Les contraintes liées aux changements de configuration et aux performances ;
- Les contraintes liées à l'exploitation d'un ERP ;
- Les risques logistiques, calendaires et financiers.

Le candidat précisera les mesures de prévention et d'organisation envisagées.